

APPEL A CANDIDATURE Concours international de photographie Alliance Française en Espagne et EFTI

OBJECTIF

Le concours international de photographie Alliance Française en Espagne et EFTI, Centre international de photographie et cinéma, est à la recherche d'excellence en matière de photographie contemporaine internationale et a pour objectif de découvrir des photographes de talent et de soutenir le développement de leurs projets photographiques. Trois prix seront décernés dont la valeur totale dépasse les 12.000 euros.

En plus d'un soutien financier et en nature pour les trois finalistes, l'Alliance Française en Espagne et l'EFTI organiseront une exposition itinérante à travers le réseau des Alliances françaises en Espagne pour montrer le travail du premier lauréat. L'exposition sera accompagnée d'un catalogue publié d'une valeur de 8000 euros.

PARTICIPANTS

L'appel à candidature du concours est ouvert à tous les auteurs photographes professionnels du monde entier.

THÈME

Le thème est libre. Le candidat proposera une série photographique homogène et cohérente de 8 à 12 photographies maximum sur le thème de son choix.

PRIX

1er prix

- 3.500 €
- 2.000 € offerts en formation par l'EFTI
- Exposition et catalogue monographique

2ème prix • 1.000 €

- · 2.000 € offerts en
- formation par l'EFTI

3ème prix

• 2.000 € offerts en formation par l'EFTI

*Les formations offertes dans le cadre des prix attribués sont dispensées uniquement par l'EFTI. En aucun cas, elles ne pourront être échangées en valeur monétaire. Les lauréats devront impérativement obtenir un numéro d'inscription avant le 30/09/2018.

CALENDRIER

- Juin 2017 : appel à candidature.
- Du 21 juin au 30 septembre 2017 : envoi des dossiers à l'Alliance Française en Espagne.
- 30 septembre 2017 (minuit) : date limite d'envoi des dossiers.
- Octobre 2017 : désignation des lauréats par le jury du concours.
- Décembre 2017 : remise des prix aux lauréats, à la Résidence de France en Espagne.

LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX À LA RÉSIDENCE DE FRANCE EN ESPAGNE

La cérémonie de remise des prix se déroulera à la Résidence de France en Espagne, en présence de l'Ambassadeur de France, M. Yves Saint-Geours.

Les lauréats s'engagent à assister à la remise des prix. Les organisateurs pourront apporter un soutien financier pour le déplacement.

COMITÉ DE SÉLECTION

Les trois lauréats sont désignés par un jury international composé de sept personnalités éminentes du monde des arts.

- François HEBEL, Directeur des Rencontres d'Arles de 2001 à 2014, Directeur artistique du Mois de la Photo du Grand Paris 2017 et Directeur artistique chez Foto Industria Bologna 2017.
- Carlos GOLLONET, Conservateur en chef de la photographie à la Fondation MAPFRE.
- Jean-Paul LEFÈVRE, Directeur de l'Alliance Française de Madrid et Délégué général de la Fondation Alliance Française en Espagne, à partir du 01/09/2017.
- Jose Luis AMORES, Directeur de l'école de photographie EFTI.
- Pilar CITOLER, coleccionista de arte, Madrid.
- María SANTOYO, Commissaire d'exposition, Madrid.
- Lucia CASANI, Directrice du centre culturel La Casa Encendida.

Le comité de sélection attire l'attention des candidats sur quelques principes qui guideront ses choix :

- l'originalité d'une vision d'auteur
- la qualité artistique du projet
- la cohérence thématique du projet présenté, la richesse, la complexité et la profondeur des interprétations possibles de son travail

Chaque membre du jury dispose d'une voix. Le jury du concours prendra sa décision avant le 30 octobre 2017. Les décisions du jury sont sans appel. Les lauréats du concours seront informés personnellement, par courriel électronique, des résultats du jury et publiés sur les sites web de l'Alliance Française de Madrid et EFTI.

EXPOSITION ITINÉRANTE ET CATALOGUE D'EXPOSITION

Le concours international de Photographie accompagne le premier lauréat grâce à :

- La publication d'un catalogue monographique.
- L'organisation d'une exposition itinérante de ses œuvres en Espagne. Les œuvres seront exposées dans la salle d'exposition à l'EFTI de Madrid, ainsi que dans différentes Alliances Françaises en Espagne.

La durée de chaque exposition sera environ de 30 jours, tant à l'EFTI que dans les Alliances Françaises en Espagne. Les organisateurs du concours se réservent le droit de sélectionner les photographies qui seront exposées, afin d'adapter le travail du lauréat aux espaces d'exposition. Egalement, les organisateurs se réservent le droit de solliciter au lauréat une sélection plus ample de ses œuvres photographiques.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un dossier au nom de l'auteur contenant :
- 1. Un sous-dossier « projet photographique » avec les images de la série proposée. (Min 8 max 12 photographies). Les images déposées devront être :
 - au format JPEG
 - sans marges ni signatures
 - redimensionnées au format de 40 centimètres (soit 1150 pixels) maximum de largeur ou de hauteur.
 - en jpg à 72ppp pour une compression de 8.
 - numérotées de 1 à 12 dans l'ordre souhaité par l'auteur.
 - Chaque photographie devra portée le titre du projet.
- 2. Un sous-dossier « démarche » avec un document PDF reprenant l'intitulé du travail photographique ainsi qu'un texte succinct expliquant la démarche artistique de l'auteur et son parcours professionnel (formation, travaux réalisés, expositions, publications, observations, etc.).
- 3. Un sous-dossier « exposition » avec un document PDF reprenant la taille des photos, la mise en scène et le support utilisé pour l'exposition si le travail de l'auteur exige un montage eeeeeed'exposition spécifique.
- 4. Un sous-dossier « auteur » avec un document PDF comprenant ses coordonnées complètes : nom, prénom adresse postale téléphone adresse mail (important car toutes les communications se feront via courrier électronique).
- 5. Une photocopie de la carte d'identité/passeport.

Seuls les dossiers complets seront pris en considération.

ENVOI ET DÉLAI DES CANDIDATURES

La participation et le dépôt des candidatures se font obligatoirement en ligne à l'adresse suivante : secaf@alliancefrançaise.es

Dates et délais : du 20 juin au 30 septembre 2017 minuit.

Nous vous recommandons vivement de ne pas attendre la dernière minute pour déposer vos photos.

CONDITIONS

- L'auteur confirme avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement, l'accepte et s'engage à le respecter. Les cas non prévus sont de la seule compétence des organisateurs.
- En participant, le photographe affirme que toute image qu'il présente est son œuvre originale. Les participants devront s'assurer par eux-mêmes et garantir aux organisateurs que les œuvres qu'ils auront sélectionnées ne portent ni directement ni indirectement atteinte aux droits des tiers ou qu'ils ont obtenu de ces derniers les autorisations nécessaires à toutes fins de reproduction ou exposition. Ils devront être en mesure de fournir ces autorisations si nécessaire.
- L'auteur d'une photographie sélectionnée ou lauréate autorise les organisateurs à reproduire et à diffuser son œuvre dans le seul cadre de la promotion de son prochain concours. Ceci inclut la publication des résultats sur internet et dans la presse et la promotion du concours 2018. Les organisateurs s'engagent à ne pas transférer ces droits d'exploitation à des tiers et à ne pas faire d'autre utilisation de l'œuvre sans accord préalable de l'auteur.
- Le lauréat s'engage à un don de deux œuvres signées à l'Alliance française en España et l'EFTI.

- L'envoi de photographies à caractère sexuel/pornographique, violent, raciste, est formellement interdit. Les images qui auraient ce genre de connotations seront supprimées.
- Les photographes garantissent aux organisateurs qu'ils sont propriétaires des épreuves proposées.
- Le lauréat s'engage à signer un contrat avec la Fondation Henri Cartier-Bresson, reprenant les éléments indiqués ci-dessus, lors de la remise du Prix à la Résidence de France en Espagne.
- Le lauréat reste pleinement propriétaire de son travail, sous réserve que mention soit faite du Prix Alliance française en Espagne et EFTI, lors de futures expositions ou publications.



